



Exploitation de Haute Valeur Environnementale

Certificat

délivré à

SAS SUDEXPE - SITE DE MARSILLARGUES

Chambre d'agriculture de l'Hérault - Maison des agriculteurs - Mas de
Saporta
34970 LATTES

N° SIRET : 950 016 204 00030

au titre du

Niveau 3

de la Certification Environnementale des exploitations
Articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime.

Cette certification est valable 3 ans à compter
du 18 Janvier 2021 jusqu'au 17 Janvier 2024
sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.

*La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention
"issus d'une exploitation à haute valeur environnementale"
conformément à l'article D.617-4 du CRPM.*

*La certification peut-être suspendue ou retirée dans les conditions visées
dans le décret n°2011-694 du 20 juin 2011.*

Fait à Paris



Le président de l'association OCACIA

Emmanuel

VCE-3-03861_1_V[NUMVERSIONCERTIFICAT]

LEFEBVRE

OCACIA Organisme Certificateur

Le certificat propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande
Seul l'origine signé de ce certificat est valable